

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Monsieur Julien DENORMANDIE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 Rue de Varenne

75 007 PARIS

Nos réf : FB/MT 404 - 10 - 2020

PJ : courrier du 2/10/20 de la Fédération Régionale de la
Pépinière Viticole Auvergne Rhône Alpes

Paris, le 28 Octobre 2020

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous interpellier sur une situation qui m'a été rapportée par la Fédération Régionale de la Pépinière Viticole Auvergne Rhône Alpes dans une correspondance dont nous nous permettons de vous adresser la copie.

Ces derniers nous font part des nombreuses difficultés qu'ils rencontrent notamment dans le cadre du traitement administratif de dossiers et autorisation par l'instance responsable FranceAgriMer, que ce soit au niveau du nouveau règlement européen « santé des végétaux 2016-2031 » entré en application le 14 décembre 2019, ou bien de la délivrance des passeports phytosanitaires européens.

De plus, des disparités semblent avérées entre les professionnels pépiniéristes viticoles européens pour notamment la lutte contre la flavescence dorée.

Aussi, au regard de leur témoignage et des contraintes qui semblent clairement identifiées, nous nous permettons de faire appel à votre autorité afin que les propositions de la profession soient entendues, à savoir :

- l'obtention d'une avancée concluante du nouveau cahier des charges mis en place par FranceAgriMer reprenant simplement les points du règlement UE ;
- la publication d'un arrêté relatif à la flavescence dorée, identique dans chaque pays membre de l'Union Européenne ;
- la défense de la pépinière viticole vis-à-vis du règlement européen relatif à la santé des végétaux 2016/2031.

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

Cette filière dynamique est pourvoyeuse de nombreux emplois, elle génère chaque année 300 millions d'euros de chiffre d'affaires (notamment à l'export), et considérant les enjeux en présence nous vous remercions pour le soin qui sera apporté à l'examen de ma requête.

Comptant sur votre bienveillante attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Emilie BONNIVARD
Député de la Savoie



Vincent ROLLAND
Député de la Savoie



Martial SADDIER
Député de la Haute Savoie

